



## Question écrite 21/13 de M. Desmet sur prévention des dangers liés aux réseaux sociaux.

L'acquisition d'un smartphone commence de plus en plus tôt. En 2020, la moyenne belge semble être « tombée » à 9,5 ans.

Au-delà de leurs effets néfastes sur la santé physique, de nombreux cas malheureux et parfois mortels ont souligné les dangers que peuvent amener ces supports technologiques qui servent le plus souvent à bien d'autres usages que la simple téléphonie. Ces réels dangers, dont nous avons tous entendus parler sont principalement amenés via les réseaux sociaux : harcèlement, sollicitations, jeux problématiques voire hyper dangereux, ....

Si nous ne pouvons pas interdire ou contrôler l'usage qu'en font les plus jeunes, il est, par contre, recommandé, notamment par Child Focus, de développer une éducation aux réseaux sociaux autrement dit, leur apprendre à en avoir une utilisation responsable et moins envahissante. Malheureusement, face à l'ampleur qu'ils prennent dans la vie de leur(s) enfant(s), la majorité des parents ne parvient pas à en parler avec eux.

Au même titre que l'éducation à la sexualité, au code de la route, aux médias, ..., est-il dès lors envisageable de demander à l'école d'aborder cette dimension ?

En vous remerciant pour votre réponse.

### **Réponse :**

Monsieur le Conseiller communal voudra bien trouver, ci-dessous la réponse à sa question.

La problématique de l'utilisation des smartphones par les enfants et de leur présence sur les réseaux sociaux est une matière qui est suivie au plus près par les directions de nos écoles communales.

Nous travaillons principalement en collaboration avec le PSE sur le sujet qui propose d'une « animation » destinée aux enfants de sixième. Il y a quelques années, nous avons travaillé également avec quelques classes de 5<sup>ème</sup> mais cela avait semblé peu pertinent au vu de la connaissance réelle des réseaux sociaux par les élèves de cette tranche d'âge. En effet, c'est surtout en 6<sup>ème</sup> que les enfants deviennent actifs sur les réseaux sociaux.

Toutes les écoles qui font appel au PSE reçoivent une réponse favorable. En général, chaque année, une bonne moitié des écoles est demandeuse. L'animation se fait en demi-classes pendant 1h45... L'idée générale étant de responsabiliser, alerter, et aider les élèves à gérer leur temps et de prévenir les situations de harcèlement...

Il existe également des demandes particulières qui sont envoyées au PSE qui y répond toujours avec le plus de pertinence possible.

En particulier le mois dernier une réunion en ligne a eu lieu avec les enseignants et parents des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire de l'école des Eglantiers. Cette réunion a été organisée à l'initiative de directeur qui trouvait que certains jeunes avaient un comportement qui était manifestement influencé par le réseau TikTok. Elle répondait manifestement à une attente des parents étant donné que plus de 40 d'entre eux étaient présents.

A Saint-Job, suite à un problème ponctuel, le PSE est intervenu dans les 2 classes de 4<sup>ème</sup>. Mais ce genre d'intervention en rapport avec les réseaux sociaux reste une exception pour des élèves si jeunes.

Pour les élèves à besoins spécifiques de l'ICPP et du Merlo le PSE essaie de s'impliquer davantage en ayant notamment une seule infirmière de référence qui assure des passages très réguliers dans l'école. Pour « approcher » les jeunes dans ces 2 écoles et pour avoir leur confiance, il faut les connaître...

La problématique de l'influence que certains réseaux sociaux peut avoir sur le comportement des jeunes et principalement le risque de harcèlement numérique est et reste une question à laquelle le PO reste particulièrement attentif et est aidé en cela par un PSE qui se tient à la disposition de tous.